



## Distribution Multimédia

## Innelec Multimédia

T3 2007/2008

## Un bon Noël

Date de 1ere diffusion :

Lundi 18 Février 2008

## Analyste :

Nicolas du Rivau

Tél : 01.44.70.20.70

ndurivau@euroland-finance.com

## Actualité

Innelec Multimédia publie un chiffre d'affaires du troisième trimestre 2007/2008 en croissance de 30,3% à 70,6 M€. Sur les 9 premiers mois de l'exercice le CA ressort à 130,4 M€ vs 97,9 M€ un an plus tôt.

Ces chiffres sont en ligne avec nos prévisions annuelles. En conséquence nous maintenons nos prévisions. Nous réitérons notre recommandation d'**Achat**.

## Commentaires

## • Un père Noël généreux...

Cette publication confirme la stratégie du groupe et sa capacité à capter la croissance du marché des jeux vidéo. En 9 mois, Innelec Multimédia a quasiment réalisé le CA de l'exercice précédent. Une performance qui, selon le groupe, aurait pu être meilleure s'il avait disposé d'un approvisionnement suffisant de la part de Nintendo pour les consoles Wii et DS.

Néanmoins, nous ne relevons pas notre prévision de 28% de croissance du CA 2007/2008e, car le groupe qui, avait réalisé un bon T4 sur l'exercice précédent (lancement du logiciel Vista de Microsoft et de la console de salon PS3 de Sony), devrait être impacté par un effet de base défavorable. Nous anticipons un CA T4 2007/2008e à 41,2 M€ vs 36,1 M€ au T4 2006/2007.

## Recommandation

La qualité des chiffres annoncés devrait, selon nous, être un bon catalyseur pour le titre. A cela s'ajoutent, les perspectives encourageantes pour 2008 (sortie des consoles anniversaires de Sony, commercialisation en Europe du WiiFit de Nintendo, de l'accroissement du nombre de joueurs...) qui devraient dynamiser le marché. En conséquence, nous pensons que le titre a un potentiel important et présente une opportunité d'investissement pour jouer la croissance du marché des jeux vidéos.

## Données boursières

Capitalisation : 27,6 M€

Nombre de titres : 1 559 720 titres

Volume moyen / 6 mois : 1 191 titres

Extrêmes / 6 mois : 15,29 € / 22,50 €

Rotation du capital / 6 mois : 9,9%

Flottant : 27,5 %

Code Reuters: INN.PA

Code Bloomberg: INN FP

Code ISIN : FR 0000064297

## Actionnariat

Denis Thébaud : 67,2 %

AAZ Finances: 4,2 %

Autocontrôle: 1,1 %

Public: 27,5 %



en K€	2005/06	2006/07e	2007/08p	2007/08p
<b>CA (K€)</b>	123 744	134 030	171 558	188 714
<b>ROP (K€)</b>	3 612	2 398	3 423	4 277
<b>RNPG (K€)</b>	2 372	1 658	2 016	2 718
<b>Var CA (%)</b>	3,6%	4,0%	28,0%	10,0%
<b>Marge opérationnelle (%)</b>	2,9%	1,8%	2,0%	2,3%
<b>Marge nette av. GW et exp (%)</b>	1,9%	1,2%	1,2%	1,4%
<b>Gearing net (%)</b>	-12,1%	-27,4%	-21,7%	-22,9%
<b>VE / CA</b>	0,21	0,19	0,15	0,14
<b>VE / ROP</b>	7,2	10,9	7,6	6,1
<b>PER</b>	11,0	15,8	13,0	9,6

Source : Euroland Finance.



## SYSTEME DE RECOMMANDATION

Les recommandations d'EuroLand Finance portent sur les six prochains mois et sont définies comme suit :

Achat : Potentiel de hausse supérieur à 10% par rapport au marché assorti d'une qualité des fondamentaux.  
Neutre : Potentiel de hausse ou de baisse de moins de 10% par rapport au marché.  
Vendre : Potentiel de baisse supérieur à 10% et/ou risques élevés sur les fondamentaux industriels et financiers.

## DETECTION POTENTIELLE DE CONFLITS D'INTERETS

Société	Corporate Finance	Intérêt personnel de l'analyste	Détention d'actifs de l'émetteur	Communication préalable à l'émetteur	Contrats de liquidité	Contrat Eurovalue*
Innelec	oui	non	non	non	oui	oui

\* Animation boursière comprenant un suivi régulier en terme d'analyse financière avec ou non liquidité

## HISTORIQUE DES RECOMMANDATIONS SUR 12 MOIS.

**Achat :** du 18/02/07 au 18/02/08.  
**Neutre :** (-).  
**Vendre :** (-).  
**Suspendue :** (-).

## DISCLAIMER

La présente étude est diffusée à titre purement informatif et ne constitue en aucune façon un document de sollicitation en vue de l'achat ou de la vente des instruments financiers émis par la société objet de l'étude.

Cette étude a été réalisée par et contient l'opinion qu'EuroLand Finance s'est forgée sur le fondement d'information provenant de sources présumées fiables par EuroLand Finance, sans toutefois que cette dernière garantisse de quelque façon que ce soit l'exactitude, la pertinence ou l'exhaustivité de ces informations et sans que sa responsabilité, ni celle de ses dirigeants et collaborateurs, puisse être engagée en aucune manière à ce titre.

Il est important de noter qu'EuroLand Finance conduit ses analyses en toute indépendance, guidée par le souci d'identifier les atouts, les faiblesses et le degré de risque propre à chacune des sociétés étudiées. Toutes les opinions, projections et/ou estimations éventuellement contenues dans cette étude reflètent le jugement d'EuroLand Finance à la date à laquelle elle est publiée, et peuvent faire l'objet de modifications par la suite sans préavis, ni notification.

EuroLand Finance attire l'attention du lecteur sur le fait que dans le respect de la réglementation en vigueur, il peut arriver que ses dirigeants ou salariés possèdent à titre personnel des valeurs mobilières ou des instruments financiers susceptibles de donner accès aux valeurs mobilières émises par la société objet de la présente étude, sans que ce fait soit de nature à remettre en cause l'indépendance d'EuroLand Finance dans le cadre de l'établissement de cette étude.

Tout investisseur doit se faire son propre jugement quant à la pertinence d'un investissement dans une quelconque valeur mobilière émise par la société mentionnée dans la présente étude, en tenant compte des mérites et des risques qui y sont associés, de sa propre stratégie d'investissement et de sa situation légale, fiscale et financière. Les performances passées et données historiques ne constituent en aucun cas une garantie du futur. Du fait de la présente publication, ni EuroLand Finance, ni aucun de ses dirigeants ou collaborateurs ne peuvent être tenus responsables d'une quelconque décision d'investissement.

Aucune partie de la présente étude ne peut être reproduite ou diffusée de quelque façon que ce soit sans l'accord d'EuroLand Finance. Ce document ne peut être distribué au Royaume-Uni qu'aux seules personnes autorisées ou exemptées au sens du UK Financial Services Act 186 ou aux personnes du type décrit à l'article 11 (3) du Financial services Act. La transmission, l'envoi ou la distribution de ce document sont interdits aux Etats-Unis ou à un quelconque ressortissant des Etats-Unis d'Amérique (au sens de la règle « S » du U.S. Securities Act de 1993).

EuroLand Finance est une entreprise d'investissement agréée par le Comité des Etablissements de Crédit et des Entreprises d'Investissement (CECEI). En outre l'activité d'EuroLand Finance est soumise à la réglementation de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).